

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER

Vu le décret n° 81-306 du 2 avril 1981 modifié,

Monsieur **CAZILLAC Denis**

né le 17 Août 1973, à NARBONNE (Aude)

est autorisé, par le présent diplôme, à porter le titre d'Infirmier diplômé d'État.

N° 34-97-0010

Fait à MONTPELLIER, le 03 Mars 1997
p/ Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet du département de l'Hérault
Le Directeur Régional
Affaires Sanitaires et Sociales,
Pierrette MIENVILLE
Pierrette MIENVILLE

